

le peuple

Série C., Vol. IX, No 49

Jeudi, le 18 février 1965

5 CENTS l'exemplaire

MONTMAGNY

hebdomadaire

publié

le jeudi

5¢



La J.O.C. a besoin d'argent et à cette occasion, elle lance une grande campagne de souscription. Sur la photo, nous voyons le président de la J.O.C., M. Simonneau, remettant à M. Jean-Paul Cloutier, député de Montmagny à l'Assemblée Législative, un porte-clefs personnalisé annonçant l'ouverture de la campagne.

La J.O.C. lance une grande souscription

La J.O.C. de Montmagny fait appel à votre grande générosité pour subvenir au grand besoin d'argent qu'a occasionné les réparations qui s'imposaient dans leur local.

Cette grande campagne aura lieu samedi, le 20 février, et nous comptons sur vous pour nous appuyer fortement.

Toute personne qui souscrita \$1.00 et plus, recevra un porte-clefs personnalisé. Chaque porte-clefs portera le nom du donateur ainsi que le nom et l'adresse de la J.O.C. de Montmagny avec instruction de déposer dans

une boîte aux lettres, si retrouvé. Vous serez donc assurés de retrouver vos clefs en cas de perte et ça, sans aucun frais additionnelle de votre part.

Cependant toute contribution, si minime soit elle, sera acceptée avec joie et le donateur n'aura qu'à inscrire son nom et le montant souscrit sur une feuille à cet effet, portant les initiales de la J.O.C.

Donc, donnez généreusement et joyeusement, car vous aiderez un mouvement qui a déjà fait ses preuves, et d'avance, acceptez nos plus sincères remerciements.

Les J.M.C. de Montmagny ont présenté "La Percussion de Paris"

Pour son 4e et dernier concert de la saison, le centre J.M.C. de Montmagny présentait à ses membres un ensemble musical de grande classe: la "Percussion de Paris".

Composé de deux percussionnistes, Vincent Gémignani et Boris de Vinogradow, et du talentueux pianiste, Christian Ivaldi, le groupe a offert à l'auditoire l'expérience enrichissante d'une présentation unique des instruments de percussion aussi bien faits de peau, de bois ou de métal et dans toute une gamme d'expression, soit que les instruments seront secoués, battus, frappés avec des baguettes, des balais ou même avec les mains, quand ils ne seront pas heurtés, les uns contre les autres, au travers d'un programme varié et compréhensif.

Le programme de la soirée comprenait les oeuvres suivantes:

- | | |
|--------------------|----------------|
| Trois inventions | J.S. Bach |
| 1) Fa majeur | |
| 2) Si bémol majeur | |
| 3) La mineur | |
| Fantaisie | Maurice Franck |

Badinage	Marcel Bitch
Le Coucou	Ls-Claude d'Aquin
Introduction	
et Scherzo	Claude Arrieu
Danse du pantin	
de bois	Yvonne Desportes
Sonatine	Alex. Tchérépine
Soeur Monique	Frs Couperin
Variations	Alain Weder

Garnaval à St-Just

Un grand Carnaval se tiendra du 21 février au 2 mars dans la municipalité de St-Just de Bretonnière. Durant cette période, des attractions particulièrement intéressantes seront présentées au public. Toute la population des paroisses voisines et de Montmagny est cordialement invitée à se joindre aux réjouissances.

Dimanche, le 21 février, un tournoi de hockey sera disputé sur la patinoire locale entre quatre équipes. Le même jour, huit équipes de ballon-balais, hommes et femmes, se livreront un match acharné. Après le souper servi à 5.30 p.m., à la salle paroissiale, se déroulera le cou-

LE 25 MARS, DE 9 H. A.M. A 7 P.M.

Referendum pour le règlement de zonage

Le sort en est jeté: on devra recourir à un referendum pour ratifier le nouveau règlement de zonage. En effet, sept contribuables se sont prononcés en faveur de cet formule, bien qu'il n'en aurait fallu que six pour empêcher l'adoption immédiate de ce nouveau règlement.

On a surtout discuté, lors de cet assemblée, tenue mercredi soir dernier, du déménagement de la Taverne de Montmagny, qui aurait servi de prétexte à ce nouveau règlement.

Le maire de la ville, M. Adrien Collin, qui présidait l'assemblée a répondu qu'il ne voyait pas pourquoi on devrait appli-

quer l'ancien règlement dans ce cas particulier, alors qu'on ne l'avait jamais observé jusqu'ici. "S'il fallait intervenir contre tous ceux qui ont enfreint le règlement, on en finirait plus," de dire M. Collin.

M. Collin a dit que le cas de la taverne n'était pas la seule demande qu'avait eue le Conseil

pour changer le règlement de zonage. On a le cas d'une petite industrie de la 9e Rue qui voudrait s'agrandir.

Répondant à un contribuable qui voulait savoir si l'installation définitive de la taverne serait sujette à la ratification des deux tiers des résidents de la rue concernée, M. le maire a confirmé l'avancé en ajoutant que la procédure a été insérée dans de nombreuses clauses du nouveau règlement pour permettre aux contribuables concernés de se prononcer sur les projets de construction qui les touchent.

Mgr J. M. Fortier a été intronisé

L'ancien évêque auxiliaire du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière a reçu l'intronisation comme évêque de Gaspé mercredi, à Gaspé par l'archevêque de Rimouski, Son Excellence Mgr Chsles-Eugène Parent.

Une foule énorme de fidèles gaspésiens a assisté à cette impressionnante cérémonie qui s'est déroulée dans la cathédrale de Gaspé.

Outre Mgr Parent, qui a présidé à l'intronisation et prononcé le sermon, un autre archevêque a assisté à la cérémonie. Il s'agit de Son Exc. Mgr Arthur Robichaud, de Moncton.

Sept autres évêques avaient pris place au chœur: LL. EE. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne de la Pocatière, Mgr Gérard Couturier, évêque de Haute-Rive, Mgr Camille Leblanc, évêque de Bathurst, Mgr Raymond-Marie Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Laurent Noël, auxiliaire de Québec, Mgr J.-Shimichella, auxiliaire de Montréal, et Mgr Napoléon Labrie, de Québec, aumônier général de la Propagation de la foi.



Mgr J.-M. Fortier

Etaient aussi présents: le ministre fédéral des forêts et député des Iles-de-la-Madeleine, M. Maurice Sauvé; le ministre provincial de l'Industrie et du Commerce et député de Bonaventure à l'assemblée législative, M. Gérard D. Lévesque.

MM. Alexandre Cyr et Albert Béchard, députés fédéraux de Gaspé-Nord de Gaspé Nord et Gaspé-Sud, le maire de la ville de Gaspé, M. Roger Gaulin, était aussi du nombre.

On remarquait aussi des membres de la famille du nouvel évêque de Gaspé; Mme Joseph Fortier, sa mère, ses frères, Marius, André et Jacques, de même que sa soeur Rose-Marie.

Une maison brule à Berthier-en-Bas

Un incendie a ravagé, aux premières heures de la matinée, mercredi, la maison d'un étage et demi habitée par la famille de M. Robert Bossé, à Berthier.

Une dizaine de personnes habitaient cette construction de

pierres et de bois. Elles ont eu à peine le temps de fuir.

Rien n'a pu être sauvé de l'aménagement. Les pertes seraient de \$20,000 au moins.

On ignore la cause de l'incendie.

La banque d'yeux

L'Institut National Canadien pour les aveugles nous informe qu'au cours de la semaine de la Canne Blanche qui s'est tenue récemment, plusieurs personnes du district de Lévis, qui englobent Montmagny, ont fait don de leurs yeux à la banque constituée à cet effet.

A leurs décès, les donateurs consentent à ce que leurs yeux soient recueillis et greffés à des aveugles. L'anonymat le plus strict est observé quant aux généreux philanthropes qui acceptent cette amputation post-mortem.

Une enquête sur la traverse ?

Selon des sources officielles d'information, la Chambre de Commerce de Lévis demanderait au gouvernement fédéral de faire une enquête sur l'état des traversiers qui franchissent le fleuve entre Québec et Lévis.

La Chambre qui approuve ré-

solument un projet de tunnel entre les deux villes riveraines semble entretenir des doutes sur les aptitudes de navigabilité des vieux bateaux qui assurent le service de transbordement. On ignore comment sera accueillie cette requête.



La Pocatière (D.N.C.)

"J'ai vécu dans le diocèse de Sainte-Anne quatre années d'un bonheur inaltérable, grâce à Dieu et grâce à vous, mes très chers amis". Ainsi s'exprimait, jeudi soir dernier, Son Excellence Mgr Jean-Marie Fortier, évêque auxiliaire à Ste-Anne et récemment nommé évêque de Gaspé, au cours d'une courte cérémonie officielle organisée par le laïcat diocésain à l'Ecole Sacré-Coeur de La Pocatière.

"Nous avons rencontré des problèmes et quelques difficultés, poursuivait Son Excellence, c'est le lot de toute vie humaine; mais si j'ai pu réaliser quelque bien durant ces quatre années et vous aimer autant c'est parce que j'ai senti chez vous un climat de compréhension et de collaboration. Et il me semble que ce soir je puis me rendre le témoignage que pe vous ai profondément aimé tous individuellement comme des êtres humains ayant chacun leur noblesse et leur caractère. J'ai surtout aimé en vous la grâce de Dieu qui ne demandait qu'à s'épanouir. Comme un petit arbre de la forêt, j'ai été baigné dans le grand air de votre collaboration et la chaleur de votre amour. L'arbre a grandi au point où le St-Père a cru bon de lui faire porter des fardeaux plus lourds."

AVEC AMOUR

Mgr l'Evêque de Gaspé terminait son allocution par ces phrases: "Et si j'éprouve une douleur à vous quitter c'est que je ne suis attaché à vous. Il est juste que nous nous attachions les uns les autres. L'Eglise de Gaspé doit comprendre avec quel amour je me dirige vers elle et quel amour aussi je laisse dans le diocèse de Ste-Anne." Son Excellence a exprimé sa gratitude aux représentants des mouvements du diocèse pour la généreuse bourse qu'ils venaient de lui présenter; il a ajouté qu'il en remettrait une partie pour le progrès des oeuvres du diocèse et qu'il gardait l'autre partie en souvenir des diocésains. Il a terminé son allocution par ces mots: "Continuons de nous aimer malgré les distances: restons toujours unis par le coeur."

DES REGRETS

M. Joachim Perron, président diocésain d'Action Catholique, s'est fait l'interprète de tous les responsables diocésains, régionaux ou locaux de mouvements

"RESTONS UNIS PAR LE COEUR"

DECLARE MGR J.-M. FORTIER AUX LAIQUES DES MOUVEMENTS

d'apostolat, social, patriotique pour exprimer les regrets de tous en cette soirée d'adieu ou les disciples, dans un cénacle improvisé, sont venu manifester au "Maître" leur reconnaissance et recevoir ses derniers conseils.

M. Perron a rappelé que le passage de Son Exc. Mgr Jean-Marie Fortier, même s'il fut trop bref, a marqué ses diocésains. "Vous avez su parfaire chez-nous l'unité de l'Eglise en rapprochant la hiérarchie du peuple. Comme Jésus en Judée et Galilée, vous avez évolué à travers les rues de nos villes et villages, causant avec les adultes, taquinant les enfants, semant dans l'âme de chacun, la foi en un Christ compréhensif et miséricordieux. Votre grande disponibilité nous a toujours étonné. Nous acceptons la volonté de Dieu et sommes

prêts à travailler davantage pour parfaire le travail de christianisation qui vous tenait tant à coeur".

BOURSE SYMBOLIQUE

M. Léopold Côté, de Montmagny, président du Conseil des

Oeuvres, au nom de tous les organismes rattachés au Conseil des Oeuvres du diocèse et au nom de tous les mouvements diocésains, était heureux de remettre une bourse à Son Excellence, bourse qu'on a voulu plutôt symbolique. "Elle contient suffisamment, dit-il, pour que

nous posions une condition c'est que cet argent ne vous serve pas à défrayer votre billet pour Gaspé mais que vous en usiez pour des retours fréquents dans le diocèse qui demeure vôtre". M. Marcel Michaud, de La Pocatière, agissait comme maître de cérémonie.

Case Postale: 11 — 98 rue St-Jean-Baptiste — Téléphone: 248-3400

PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de

LP LEMIEUX FT PROULX ENR

GROS ET DETAIL

Bois - matériaux de construction en général

Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie

Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender"



la chevelle 65

luxé, douceur de marche, puissance... tout est nouveau!

la Chevelle de Chevrolet est toujours la plus nouvelle voiture de sa catégorie

Voici l'élégance telle qu'on la conçoit en 65. On ne se lasse jamais de contempler les lignes souples de la Chevelle. Prenez place au volant. Vous pouvez dès lors goûter pleinement le luxe de la Chevelle: d'élégantes garnitures de tissus dernier cri et de vinyle grenu recouvrent les moelleux sièges de mousse. Grâce aux glaces latérales incurvées vous disposez de tout l'espace nécessaire au confort.

Démarrez. Aux premiers tours de roues, vous vous émerveillerez de la douceur de marche. La suspension améliorée de la Chevelle efface les aspérités de la route. Et quel silence! Les épais blocs de montage de la carrosserie absorbent toute vibration. Vous aurez vite fait d'apprécier aussi la facilité avec laquelle la Chevelle se faufile dans la circulation, grâce à ses dimensions pratiques. Avec la Chevelle, vous vous garez partout, aisément.

La puissance de la Chevelle vous enchantera aussi, que la voiture soit équipée du six-cylindres Hi-Thrift de 120 CV, qui allie l'économie aux belles performances, du V8 Turbo-Fire de 350 CV, ou des autres moteurs offerts au choix.

Tout ce qui vous plaît, à un prix qui vous plaît, la Chevelle 65 vous l'offre. Passez la voir chez le concessionnaire Chevrolet-Oldsmobile de votre localité.

la chevelle 65

CHEVROLET

CHEVROLET - CHEVELLE - CHEVY II - CORVAIR - CORVETTE

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

A. A. BLAIS AUTOMOBILES INC. ROUTE NATIONALE No 2 Montmagny, Qué. Tél.: 248-2323 et 248-2324

GARAGE CARON & MORIN INC. L'ISLET, QUE. Tél.: 247-5283

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Rue de l'Anse" tous les mardis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio Canada.



"Service avant tout"

LES ROTARIENS de Montmagny célèbrent aujourd'hui le 60e anniversaire de fondation du premier Club Rotary. En effet, c'est le 23 février 1905, que le Rotary fut fondé à Chicago par quatre hommes représentant des professions différentes.

"Service avant tout" et "Celui qui rend les meilleurs services profite le plus" sont les deux mots du Rotary qui de plus exprime la conception de base du Rotarien dans sa vie personnelle, sa vie dans les affaires, et comme membre d'une communauté. -- C'est ce dénominateur commun, de servir les autres, qui identifie plus de 560,000 Rotariens appartenant à 11,800 Clubs dans 127 pays.

Depuis les débuts, le Rotary a toujours préconisé la camaraderie entre les hommes d'affaires et

les professionnels, pour qu'une haute éthique soit maintenue dans chaque vocation; ceci dans le but d'améliorer la communauté dans laquelle nous vivons, pour aider les infirmes et ceux qui sont dans le besoin, et pour l'avancement de la compréhension internationale et l'amitié des peuples.

A l'aurore de sa 60ième année, le Rotary grandit en force dans chaque secteur des communautés, lesquelles bénéficient de plusieurs façons des activités de leur Club Rotary local, qui agit souvent dans l'ombre sans faire de bruit.

Nous souhaitons que le Rotary continue de grandir afin que plus d'hommes deviennent imbus de l'esprit de Service.

Le Club Rotary de Montmagny profite de cette occasion pour

Unité Sanitaire

PRINCIPALES ACTIVITES

LUNDI, 22 février:
Inspections médicales scolaires

MARDI, 23 février:
Hôpital: Clinique de BCG.
Cap St-Ignace: 2 heures: Clinique de bébés.
Inspections médicales scolaires

MERCREDI, 24 février:
Inspections médicales scolaires

JEUDI, 25 février:
Unité Sanitaire: 2 à 4 hres: Clinique de bébés.
Inspections médicales scolaires

VENDREDI, 26 février:
Hôpital: Clinique de BCG.
Inspections médicales scolaires
Dr A. Bélanger, m.h.

remercier toute la population de son appui lors de nos campagnes du Timbre de Pâques, vous seuls pouvez nous aider à mieux servir.

A.P.M. St-Pie X

Lundi, le 22 février, à 8 hres p.m., aura lieu, en la salle de l'école St-Pie X, l'assemblée générale l'A.P.M. St-Pie X.

Le conférencier invité à cette occasion, sera M. Conrad Gaudreau, directeur général des études à la Commission Scolaire de Montmagny.

Le sujet de la conférence sera "Le Rapport Parent". Nous invitons donc tous les parents à assister nombreux à cette assemblée.

Il y aura en plus, tirage de prix de présence et goûter.

LA DIRECTION,
A.P.M. ST-Pie X.

CHRONIQUE COLOMBIENNE

CONSEIL 2634 MONTMAGNY



Samedi, le 20 février, il y aura une grande soirée à la salle des Chevaliers de Colomb de Montmagny avec le populaire orchestre des "CHA-CHA-BOUM".

Tous les membres anisi que

leurs amis sont cordialement invités.

Egalement, le 21, après la messe de 8 h. 15, il y aura déjeuner pour les membres à la salle des Chevaliers de Colomb.

Le feu ravage

une maison à St-Vallier

Un incendie dont la cause demeure inconnue a complètement détruit lundi matin une maison à deux appartements à St-Vallier.

Deux familles qui occupaient l'immeuble sis dans le rang du Rocher ont dû abandonner d'urgence la maison en flammes.

Répondant à un appel lancé par M. Aristide Richard, maire de la municipalité, les pompiers de Saint-Raphael, sous la direction de MM. Henri Godbout et Raymond Bouchard, ont dû concentrer leurs efforts à circonscrire le brasier et à protéger les maisons avoisinantes. Vers 1h.

de l'après-midi, les flammes avaient complètement ravagé la bâtisse, qui était propriété de M. Benoit Lacasse.

Entre-temps, des amis et voisins des deux familles ainsi jetées sur le pavé ont réussi à sauver quelques pièces de mobilier.

L'une de ces familles, qui comprend sept enfants, est celle de M. Paul-Henri Gaumond. M. et Mme Edmond Corriveau occupaient le second logement.

On ne peut préciser, pour le moment, les causes de ce sinistre.

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatars, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant.

Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 248-1555



C.P. 1124,
Montmagny

Léo Boulet

Commerçant de chevaux
et vaches lattières

Toujours en mains: Chevaux et vaches spécialement pour lattiers, de première qualité.

Ecurie: Route Trans-Canada, près de L'Espinay
Téléphone: 246-5480 — Cap St-Ignace

Conditions paiement faciles

La Corporation de Prêts du Québec

(fondée en 1924)

Membre de l'Ass. Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

Consultez notre représentant autorisé

Entrope Méthot

93, St-Jean-Baptiste Tél.: 248-0669 Montmagny

à la tienne,
tienne...
mon vieux!



La popularité du gros gin HENKES augmente chaque jour. Cela n'a rien d'étonnant. Le gros gin HENKES, célèbre dans le monde depuis 1824, plaît à tous ceux qui l'essaient par son goût exclusif et son arôme exquis.

Demandez
LE GROS GIN
HENKES

"LE GIN AUX MÉDAILLES D'OR"



EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS DE LA RÉGIE • 10 OZ. 169D • 25 OZ. 169E • 40 OZ. 169F

EDITORIAL

Semaine de la FRATERNITE

- 21 au 28 février 1965 -

par: Judith Jasmin, journaliste

Régulièrement, des porte-parole officiels parlent de Fraternité entre les hommes, un peu comme ils feraient campagne pour la vaccination ou la lutte anti-pollution. Nos moeurs de civilisés ont admis que la fraternité est une hygiène sociale nécessaire.

Il ne s'agit plus d'une mystique difficile à pénétrer, d'une ascèse ouverte à un petit nombre d'élus... la fraternité, infusée à dose massive, doit faciliter les échanges, huiler les contacts entre les diverses sociétés: finance, commerce, culture y trouveront des voies de progression et d'épanouissement. Mieux encore, cette idée de fraternité peut servir de frein à une très vieille et très nocive habitude humaine: la guerre. Locale ou générale, la guerre est devenue une hors-la-loi que personne n'ose appeler à l'aide, à haute voix. Il lui arrive, bien sûr, de s'installer sans déclaration préalable, à peine nommée, tout juste suggérée par les noms d'opérations, de guérilla ou de rattachement, et de pourrir lentement dans deux ou trois pays du globe. Si la guerre est devenue une grossière indécence dont personne ne veut plus officiellement assurer la paternité, c'est surtout à cause de souvenirs récents dont le genre humain n'a pas lieu d'être fier; mais, c'est aussi grâce à de nouveaux réflexes acquis au cours des campagnes de fraternité humaine; il arrive qu'une idée, mille fois répétée, finisse par entrer dans le crâne dur des hommes....

Il reste que, pour le moment, cette idée de fraternité est limitée aux hommes de notre camp. Beaucoup entendent fraternité entre gens ayant les mêmes conceptions politiques ou philosophiques. Il serait difficile, par exem-



L'HARMONIE ET LA PAIX DANS LA FRATERNITE.

ple, de parler de fraternité à un Américain envers les Cubains de Castro; à un Belge, envers les Congolais de Stanleyville, à un sud-Africain blanc envers un noir.

Nos campagnes de fraternité se font à l'intérieur d'un monde rassurant, le Nôtre. Pour le moment, les hommes ne peuvent accepter de la fraternité qu'un tirage limité. La fraternité entre peuples riches, ayant les mêmes intérêts, c'est un peu facile. Il va falloir, un jour, passer outre à nos dégoûts et parler de fraternité avec ceux de l'autre clan. L'habitude étant prise en terrain connu, peut-être sera-t-il plus facile de fraterniser avec ceux de l'autre côté du mur, qu'il soit berlinois, chinois, cubain ou congolais. C'est en prévision de ce bouleversement de nos habitudes qu'il faut tenir bon et continuer de parler de fraternité. Déjà les pays pauvres sont entrés dans le camp de nos préoccupations. En vue d'une aide économique, l'amorçage de solutions est en voie d'application.

Au niveau de la "vraie fraternité", celle qui ignore l'arrogance, les concessions méprisantes, les préjugés de caste ou de couleur, presque tout est à découvrir.

Supposons que la Semaine de la fraternité puisse amener, une fois, des hommes à se poser la question: "De quels hommes suis-je frère? De tous, absolument de tous, sans exception?" et qu'ils en soient troublés, émus comme devant de grandes retrouvailles familiales, ne serait-ce pas déjà très beau? Surtout quand nous savons à quel point il est difficile d'en aimer un seul.

le peuple

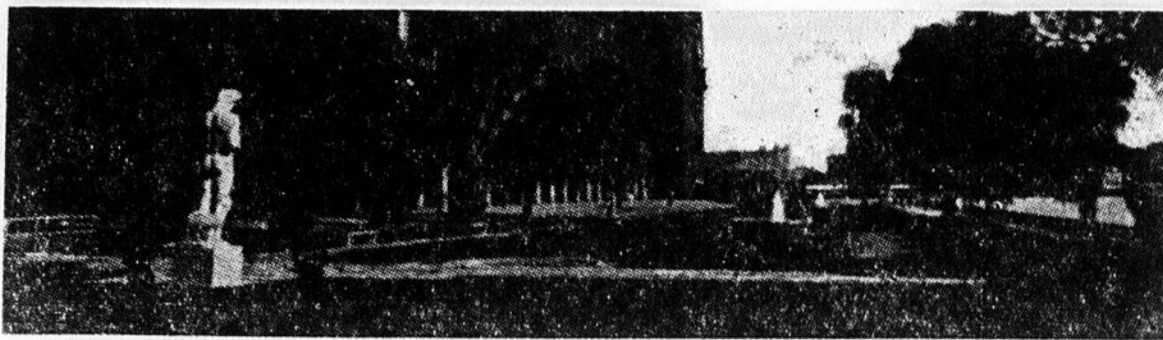
MONTMAGNY
hebdomadaire
publié
le jeudi

A la Rédaction:
Paul Gros d'Aillon
Andrée Gros d'Aillon
C.P. 128

HEBDO DU COMTE DE MONTMAGNY
DEPUIS 1900



Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Souvenirs de Suède

PAR PAUL GROS D'AILLON

EN ROUTE VERS STOCKHOLM

Comme tous les aéroports, celui d'Helsinki offre une série de boutiques où le voyageur qui a négligé de faire ses emplettes, ou qui a oublié quelques amis sur la liste de ses cadeaux, peut réparer son oubli avant le départ.

J'en profite donc pour acheter quelques bibelots finlandais. Les magasinets suggèrent à ma curiosité quelques pièces intéressantes. Rapidement, je fais acquisition de cendriers taillés dans des blocs de verre, de petites terres-cuites émaillées de style primitif. Je néglige, car on a beaucoup mieux au Canada, les oeuvres de l'artisanat lapon qui n'arrivent pas à la cheville de nos trésors esquimaux.

Et c'est le départ. Pour sauter le golfe de Botnie et voguer au-dessus de la mer Baltique, on a confié nos précieuses existences à un petit bi-moteur qui m'inspire quelques appréhensions. Depuis qu'au-dessus de l'Atlantique j'ai vu brûler l'un des moteurs d'un Stratocruiser, je préfère avoir des réserves de propulsion.

Mais les deux hôtesses norvégiennes qui nous prodiguent leurs soins diligents et s'affairent à notre confort effacent rapidement cette première impression. Encore qu'au-dessous de nous s'étende l'interminable banquise fracturée comme une porcelaine usagée, et que se déchire la côte tourmentée, rongée de "fjords", nous franchissons, rassurés, la large écharcure qui sépare la Suède de la Finlande.

Et deux heures après le décollage, la masse sombre de la forêt suédoise défile sous les ailes de notre avion. Le gouvernement de Stockholm a eu l'étrange idée de placer l'aéroport international à quelques 40 kilomètres de la capitale. Il nous faudra donc presque autant de temps pour atteindre la "ville sur l'île" que pour traverser le golfe. Mais ce ne sera pas un parcours ennuyeux par la grâce de deux braves petit vieillards suédois qui, délégués de l'agence de voyage, vont enrichir nos connaissances de toute la verve colorée de leur

conversation. Et, quelque peu entassés dans la vieille Mercedes qui file, à gauche de la route, puisque c'est la loi, vers Stockholm, nous enregistrons une série de renseignements qui nous seront précieux.

AU PAYS DES VIKINGS

Tandis que nous roulons de l'aéroport vers Stockholm, la route longe des baies profondes, véritables lacs en bordure de la mer, qu'encadre la haute silhouette de grands conifères bleutés.

"Ce sont les "Vilks", nous disent nos deux guides. "En suédois, les baies sont des Vilks" et les hommes de la baie, ce sont les "Vikings", ajoutent-ils. Eh bien, nous voilà fixés. Il ne reste, et ce n'est pas difficile, qu'à imaginer les maisons en rondins blotties au bord de la baie, tandis que se balancent mollement les longues nef à la proue dressée vers le ciel.

Quand aux hommes musclés et blonds qui peuplaient ces cités lacustres, il suffit, pour les voir apparaître, de jeter un coup d'oeil par la portière. Ils sont là, de plus en plus nombreux alors que nous traversons les faubourgs, le teint basané, casqués de blond, qui vaquent à leurs affaires d'une démarche souple.

Les Vikings constituent la légende héroïque de la Suède et de la Norvège. Ils ont largement dépassé toutefois les "sagas" scandinaves et leur renom survit, dix siècles plus tard, sur tous les écrans de télévision d'Amérique.

Nous retrouverons leurs fils et filles dans les rues de Stockholm, dans les bureaux inondés de lumière, dans les usines modernes, et verrons s'ébattre leurs petits-fils dans les innombrables terrains de jeux qui accompagnent chaque centre d'habitation, toujours blonds, les yeux limpides comme les eaux bleues des "viks" de la côte et nous nous poserons la question que fait naître la transmission aussi parfaite d'une si belle hérédité.

LA SEMAINE PROCHAINE: Le socialisme suédois

Les Propos du Jeudi

Les recus

de charité

Le ministère fédéral du Revenu national appelle l'attention des organisations de charité sur le Bulletin de renseignements No 17 (décembre 1962). Ce bulletin traite des dons de charité et précise ce qui est admissible et ce qui ne l'est pas, en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Toutes les organisations de charité, y compris les églises, obtiennent le bulletin en question sur demande adressée aux bureaux d'impôt de district.

"Des sondages effectués dans diverses régions du pays ont démontré que certains contribuables réclament des déductions auxquelles ils n'ont pas droit," a déclaré le ministre, l'honorable E.J. Benson. "Je crois que cela est dû, dans la plupart des cas, à une méinterprétation de la loi. Toutefois, certains contribuables réclament des déductions à l'égard de dons qu'ils n'ont pas réellement faits."

M. Benson a réitéré la ligne de conduite du ministère, c'est-à-dire que chaque contribuable doit être traité de façon équitable, juste et uniforme. "Il s'ensuit," ajoute-t-il, "que tout le monde devrait pouvoir profiter pleinement

des déductions auxquelles il a droit en vertu de la loi, mais qu'aucun contribuable ne devrait recevoir de traitement de faveur. Autrement, les autres contribuables sont obligés de supporter plus que leur juste part des impôts."

Le Bulletin de renseignements énumère certains genres de dons pour lesquels la loi actuelle n'accorde pas de déductions, aux fins de l'impôt sur le revenu, même si l'objet du don a un caractère charitable. La liste n'est pas complète, mais les postes mentionnés sont ceux qui font le plus souvent l'objet de demandes injustifiées.

Parmi les dons qui ne sont pas reconnus comme "dons de charité" aux fins des déductions d'impôt, il convient de

(Suite à la page 11)



L'HOMME SANS TÊTE

Le métier de Bonhomme Carnaval n'est pas un métier de tout repos: on l'a vu en fin de semaine. Trainé d'une place au l'autre, bousculé, obligé de danser avec son lourd costume dans lequel il étouffe, le Bonhomme est fort heureux de pouvoirs obtenir, de temps à autre quelques répis. Que croyez-vous qu'il fasse quand il réussit à s'éclipser: il enlève au plus vite sa tête de carton-pâte et respire un grand coup.



IL ABANDONNE

Un journaliste de Québec qui, pendant plusieurs années, a tenu ce rôle ingrat de Bonhomme Carnaval, en alternance, n'a pas renouvelé son contrat cette année. Guy Lemieux, populaire chroniqueur politique à CHRC et chroniqueur sportif à Radio-Canada a trouvé ce rôle intéressant mais épuisant.



LES CHA-CHA-BOYS

Samedi, le 20 février, à l'hôtel Laverdière, à St-Paul, se produiront les Cha-Cha-Boys, un ensemble instrumentiste et vocal de la plus haute qualité. L'entrée sera gratuite.



ATTENTION!

Si l'on en croit un bulletin de la Ligue Canadienne de Santé, les maladies vénériennes font des progrès inquiétants au Canada. La Ligue a demandé aux dix gouvernements provinciaux et au fédéral, de l'aider dans sa lutte contre la promiscuité sexuelle et la propagation des maladies vénériennes qui en résulte.



DEMONSTRATION

Les professeurs de l'Institut de Personnalité donneront une démonstration gratuite, ce soir, le 18 février, à l'école Beaubien, à 8.00 p.m.



UN CONGE

La levée du nouveau drapeau canadien dans les écoles de Montmagny, lundi, a valu à des centaines d'élèves un après-midi de congé pour célébrer cet événement historique.



CONVOCATION

Le Jeune Commerce de Montmagny tiendra une assemblée, ce soir, jeudi le 18 février, au Salon du Centre Civique, à 8.00 p.m. M. Bernard Beauchamps, secrétaire de la Fédération des Jeunes Chambres du Québec sera présent.



COURS DE PERFECTIONNEMENT

Il y aura probablement des cours de perfectionnement en conduite d'automobile à Cap St-Ignace. La population de cette paroisse le souhaite vivement et des démarches ont été entreprises à cet effet.



UN BEAU GESTE

Vendredi soir, à la salle d'Accueil de Montmagny, le Club Rotary remettra une chaise roulante à moteur à un jeune handicapé, M. Claude Marceau. Ce cadeau est le produit de la générosité d'amis du jeune infirme et des membres du club Rotary de Montmagny.



NOMINATION

Par décision de Son Excellence Monseigneur Bruno Desrochers, évêque de Sainte-Anne de la Pocatière, Monsieur l'abbé Antonio Castonguay a été nommé vicaire à Mont-Carmel.

" VIVRE AVEC MONTMAGNY "

C'est le nouveau slogan de la Jeune Chambre

Après dix ans d'éclipse, le Jeune Commerce de Montmagny se remet en route et comme thème de sa campagne de recrutement, propose cette formule: "Ne regardez pas vivre Montmagny, vivez avec lui."

Quelques semaines seulement après la réorganisation de cet organisme de promotion sociale et civique et de perfectionnement personnel des jeunes citoyens, la Jeune Chambre affiche déjà plusieurs comités en action et convoque ses quelque 30 membres à une seconde assemblée ou nos jeunes concitoyens qui n'y ont pas encore adhéré sont cordialement invités.

Cette assemblée générale, à laquelle participeront MM. Bernard Beauchamp, secrétaire de la Fédération provinciale, et Rosaire Bertrand, président régional, aura lieu ce soir, au Centre Civique de Montmagny. On y présentera le programme d'activités élaboré par le conseil d'administration et que les membres seront appelés à compléter ou discuter.

Comité déjà en action

Entre-temps, la direction du mouvement qui se compose notamment de MM. Maurice Rousseau, président; Guy Gaulin et André Collin, vice-présidents; Jean-Louis Taschereau et Raymond Côté, respectivement secrétaire et trésorier, s'est activement affairée à former les comités les plus pressants.

D'abord le comité de recrutement confié à la responsabilité de Gaston Després, qui s'est fixé un objectif de soixante membres, soit le double de l'effectif actuel. On sait que la cotisation est de \$10.

Comme deuxième comité vient

celui des activités sociales, dont le responsable est M. André Collin, tandis que le troisième porte sur une activité à laquelle les membres-fondateurs ont porté un intérêt primordial, l'art oratoire.

Un quatrième comité spécial a été ajouté tout récemment, à la demande du Conseil des Loisirs de Montmagny, qui aura pour tâche

d'enquêter sur la situation actuelle des loisirs dans l'agglomération de Montmagny et de présenter des suggestions susceptibles d'améliorer les conditions existantes.

La présidence de ce dernier comité a été confiée à M. Jean-Paul Guillemette, qui possède une bonne expérience dans l'organisation des sports, particu-

Bonjour Montmagny!

La Jeune Chambre de Montmagny a repris ses activités après un repos de près de neuf ans. Son nouveau président est M. Maurice Rousseau. La première fondation de la Jeune Chambre locale avait eu lieu en 1944, le 5 octobre de cette année-là plus précisément. On nous rappelle que les effectifs de cette Jeune Chambre avait déjà atteint près de 200 membres. Son premier président avait été Monsieur Jules Paré.

On s'est plu à souligner le magnifique travail qu'avait accompli la Jeune Chambre alors qu'elle travaillait tout aussi bien à la formation de ses membres qu'au bien de la communauté. Campagnes de décorations de Noël, d'achat chez-nous et de sécurité routières, on obtint que l'Ecole des Arts et Métiers eut une section automobile, on organisa une exposition industrielle et le fameux Marathon de hockey.

Les autres membres de l'exécutif actuel de la Jeune Chambre de Montmagny sont MM. Guy Gaulin et André Collin respecti-

vement premier et 2e vice-présidents, Gaston Després, Steven Guay, J.P. Guillemette, Raymond Caron, Bastien St-Hilaire et Jean Poitras, tous directeurs.

Le travail de fondation débuta en juin 1964. On nous a déclaré que le travail ne fut pas trop difficile car, à Montréal comme ailleurs, les jeunes gens intéressés à leurs affaires voulaient une Jeune Chambre.

Nous avons demandé à Rosaire Bertrand, président de la régionale des Alléghanys, quelles avaient été les raisons qui avaient fait qu'en 1956, la Jeune Chambre n'avait pu aller de l'avant. Sa réponse fut qu'il y avait une absence de relève. C'est habituellement la raison de la disparition de nos Jeunes Chambres.

Rosaire Bertrand nous a déclaré que la demande d'affiliation de la Jeune Chambre de Montmagny à la Fédération sera inscrite en mars 1965, lors de l'assemblée du Conseil qui se tiendra à Montréal.

Visage du Québec, organe de la J.C.

vous ne savez plus où vous brancher? installez HOUSEPOWER

Votre entrée électrique est vieille et insuffisante. Votre filerie électrique est démodée et pauvre en prises de courant. Petit à petit, de nouvelles lampes, de nouveaux appareils électriques sont venus la surcharger. Parfois, vous ne savez plus où vous brancher. Cette situation est incommode et peut représenter un danger pour votre famille. Les pages jaunes de votre annuaire téléphonique vous feront connaître le nom d'un maître électricien. Si votre entrée électrique est insuffisante, il vous conseillera, sans obligation de votre part, d'installer une entrée HOUSEPOWER et une canalisation électrique dotée de prises de courant en nombre suffisant. Les raccordements de tous les appareils électriques, actuellement sur le marché, vous seront possibles. La Compagnie QUEBEC POWER, filiale de l'Hydro-Québec, peut vous aider à financer cette nouvelle installation électrique HOUSEPOWER en vous offrant son programme budgétaire de \$4.92 par mois.

Compagnie QUEBEC POWER
FILIALE DE L'HYDRO-QUÉBEC



Un hôpital-maternité régional à Armagh, Cté Bellechasse

Pour le compte du ministère de la Santé, le ministère des Travaux publics entreprend la construction d'une institution de type maternité-pouponnière qui, érigée à Armagh, améliorera les comodités hospitalières de la région rurale formée par le com-

té de Bellechasse et les comtés voisins.

Le contrat de ce nouveau projet vient d'être octroyé par le ministre des Travaux publics, M. René Saint-Pierre, au coût de \$328,047, à la firme d'entrepreneurs Paré et Lapointe Inc.,

de Beauport, qui, après publication de demandes de soumissions, déposa la plus basse offre de prix. Neuf autres soumissions parvinrent au ministère et la plus élevée d'entre elles atteignait le chiffre de \$417,333.

L'hôpital contiendra vingt-huit lits disponibles pour patientes et nouveaux-nés en outre de l'espace nécessaire à l'installation des services essentiels et au logement du personnel. L'édifice, présentant la forme d'un quadrilatère de 146 pieds 8 pouces de longueur par 70 pieds de profondeur, sera constitué d'un sous-sol et d'un rez-dechaussée qui, ensemble, offriront une surface de 19,720 pieds carrés de planchers utilisables. Le béton armé sera employé pour la confection des fondations et des planchers tandis que les murs, faits de blocs de béton seront revêtus de brique.

L'entrepreneur est autorisé à commencer les travaux au lendemain de la signature du contrat qui prévoit leur parachèvement pour le mois de décembre prochain.

Décès et funérailles

MME ALFRED PAQUET

A St-Michel de Bellechasse est décédée le 7 février, à l'âge de 76 ans et 7 mois dame Berthe Collin, épouse de M. Alfred Paquet.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, son frère, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Evariste Collin (Georgine Gendron), Mme J.C. Marcotte (Aldina Paquet), M. et Mme B. J. Dumouchelle (Roberta Paquet) et Mlle Mariette Paquet.

Les funérailles eurent lieu mercredi le 10 février, à 10 heures, en l'église St-Mathieu de Montmagny et inhumée au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la Maison Laurent Normand, Montmagny.

MME FRANCOIS CARON

A Lévis est décédée le 1er fév., à l'âge de 80 ans et 8 mois, dame Marie-Luce Charrois, épouse de feu François Caron.

Elle laisse dans le deuil, ses soeurs, son frère, ses beaux-frères et sa belle-soeur: Mme Edouard Pelletier (Marie-Louise), M. et Mme Fernand Charrois (Alice Pelletier), M. Alphonse Caron et M. et Mme Calixte Lagacé (Anna).

Les funérailles eurent lieu jeudi, le 4 fév., à 10 heures, en l'église de St-Roch des Aulnaies et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la Maison Laurent Normand, Montmagny.

MME YVONNE BOULET

A St-Michel de Bellechasse est décédée le 11 fév., à l'âge de 73 ans et 2 mois, Mlle Yvonne Boulet, fille de feu Alphonse Boulet et de feu dame Délima Côté.

Elle laisse dans le deuil, ses

frères et ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Gérard Boulet (Bernadette Dumontier), Mme E.G. Lemieux (Anne-Marie Boulet), Mme Gustave Laberge (Elodia Boulet), Mlle Marie-Ange Boulet et Mme Georges Boulet (Juliette Roy).

Les funérailles eurent lieu le 15 fév., à 10 heures, en l'église St-Mathieu de Montmagny et inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la Maison Laurent Normand, Montmagny.

M. LORENZO LABERGE

A Gagnonville est décédé le 7 fév. 1965 à l'âge de 59 ans et 3 mois, M. Lorenzo Laberge, célibataire, fils de feu Louis-O. Laberge et de feu dame Georgiana Caouette.

Il laisse dans le deuil, ses frères et ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Camille Laberge, Annette Cadieux), Mme J.U. Beaumont (Argentine Laberge), M. Gustave Laberge, Mme Roch Gaudreau (Marie-Ange Laberge), Mme Bernard Loiseau (Marie-Louise Laberge), M. et Mme René Paquet (Antoinette Laberge), M. et Mme Elphège Pelletier (Marie-Paule Laberge), et M. et Mme Gilbert Laberge (Marguerite C. Després).

Les funérailles eurent lieu jeudi, le 11 fév., à 9 h. 30 hres en l'église St-Mathieu de Montmagny et inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la Maison Laurent Normand, Montmagny.

Aux familles affligées par le deuil, nos plus sincères condoléances.

CARTES D'AFFAIRES

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
 Real-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
 Raymond Kironac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
 J. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.
 Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Richard Newberry, B.A., C.A.
 L. P. Beausoleil, B.A., M.S.C., C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
 Lionel Daigle, B.A., C.A. Clément Gamache, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955 500 est, Grande-Allée
 Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

R. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
 Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.
 B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
 F. Madore, B.A., M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
 Fernand Breton, M.S.C., C.A. R. Gilbert, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 248-1003 54, Rue St-Magloire
 Montmagny, P.Q.

Bureau: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

ASSURANCES

"La Laurentienne" Feu, Automobiles,
 Assurance sur la vie Responsabilités, Accident
 Jean-Marie PROULX HEBERT et PROULX

MONTMAGNY TEL.: 1001

Mercier & Carrier AVOCATS-PROCEUREURS

63, de la Gare
 Tél.: 248-0194
 Montmagny

Me Jules PARE, C.R. AVOCAT-PROCEUREUR

Edifice Banque Provinciale
 Rue St-Thomas,
 MONTMAGNY, P.Q.
 Tél.: 248-3954

Alex. Chouinard, C.R. — Avocat —

60 rue St-Louis
 Tél.: 248-2948
 MONTMAGNY

Tél. Bur.: 248-1183
 Rés.: 248-0147

Denis GOBEIL, LL. L. AVOCAT

34, rue de la Gare
 Montmagny

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession

Puis-je vous être utile?

Ls-P. Fortin

C.P. 1033 Tél.: 248-2960
 Montmagny
 SUN LIFE DU CANADA

YVES PARE

Architecte

D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.
 - M.I.R.A.C. -

Edifice Blanchet - Montmagny
 36, Du Dépôt - Tél.: 248-2610

Marcel Ruelland DIRECTEUR DE FUNERAILLES

Ambulance et corbillard
 CADILLAC

SERVICE JOUR ET NUIT
 Tél: 248-1363, De la Fabrique

Laurent Normand Directeur de Funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
 d'ambulance et corbillard
 Cadillac.

26, St-Louis - Tél.: 248-0545
 MONTMAGNY

Viateur CARON, Enr.

- Pièces et accessoires d'automobiles.
- Distributeur Good Year.

500, Trans-Canada,
 Téléphone: 248-2619
 Montmagny

Installations et réparations électriques Travail de tous genres en électricité

ROGER PROULX
 ENT-ELECTRICIEN
 87, rue Ste-Brigitte-Nord
 Tél.: 248-0970 Montmagny

Gonzague BELANGER B. A. LL. L. NOTAIRE

Tél. bur.: 248-2592
 Rés.: 248-1096
 32, rue St-Thomas
 Montmagny

107, 5ième Avenue
 LA POCATIERE

TEL.: 148

MARCEL P. DUPUIS INGENIEUR-CONSEIL

Charpentes: Bois - Acier - Béton
 Travaux Municipaux - Rapport - Estimé
 1057 Ave. des Erables
 QUEBEC 6 TEL.: 523-5023

ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Montmagny

Edifice Blanchet
 38, rue du Dépôt

Tél.: 248-0622 - Rés. 248-0653

Jean-Paul CLOUTIER
 B.A., L.S.C.
 Licencié en Sc. commerciales

J. Maurice CLOUTIER
 B.A., LL.L.
 Notaire

ST-PAUL, Co. Montmagny, P. Q.

Gaston CLOUTIER
 Industriel

Guy CLOUTIER
 Courtier d'assurances

APPRENEZ L'ANGLAIS

COURS D'ANGLAIS

FACILE ET ECONOMIQUE

pour tous nos lecteurs



Grâce à une entente avec l'Institut d'Enseignement par le Disque, votre journal "Le Peuple" publie chaque semaine une tranche de cours d'anglais à la portée de tous nos lecteurs.

Le texte de ce cours a été endisqué selon la méthode dite à voix multiples par Mme Michelle Tisseyre.

Leçon No 2 — T.T. 115

Température
Temperature Weather

Chaud _____ Warm, Hot	Neige _____ Snow
Couvert _____ Cloudy	Ondée _____ Shower
Doux _____ Mild	Orage _____ Storm
Eclair _____ Lightning	Pluie _____ Rain
Froid _____ Cold	Sec _____ Dry
Gelée _____ Frost	Serein _____ Fair
Grêle _____ Hail	Sombre _____ Gloomy
Humide _____ Damp	Tonnerre _____ Thunder

— SUITE —

- | | |
|---|---|
| 17. Quelle température aurons-nous demain?
What will the weather be like to-morrow? | 22. Oui je crois qu'il fera très beau.
Yes, I think it will be a very fine day. |
| 18. Je crois que nous aurons de l'orage.
I believe we shall have a storm. | 23. Quel temps de chien?
What nasty weather! |
| 19. Quand partez-vous?
When are you leaving? | 24. Je crois qu'il s'éclaircira.
I think it will clear up. |
| 20. S'il fait beau, nous partirons demain.
If the weather is fine, we shall leave to-morrow. | 25. Regarde, de gros nuages noirs s'amoncellent!
Look, big black clouds are gathering! |
| 21. Pensez-vous qu'il fera beau?
Do you think it is going to be fine? | 26. Il tonne mais je ne vois pas d'éclairs.
It is thundering but I do not see any lightning. |

Nous sommes heureux de vous offrir gratuitement ces leçons. Cependant, si vous voulez faire une comparaison sur vos possibilités concernant une meilleure diction, procédez comme suit:

N'envoyez pas d'argent, mais seulement votre nom et votre adresse; vous recevrez un microsillon 33 1/3 r.p.m. contre \$0.50 que vous paierez seulement après réception de ce disque.

Prix et avantages spéciaux pour les écoles, hôpitaux, laboratoires de langues, entreprises, cercles ou oeuvres paroissiales, etc.

Ecrivez pour dépliant à Journal "Le Peuple", C.P. 128, Montmagny, P. Q.

ANNONCES CLASSEES

CARABINE A VENDRE de marque "Savage" de calibre "22", organisée pour le tir à la cible, les mâres s'enlèvent pour la chasse et se replacent sans être de nouveau réajustées, à vendre, à prix d'occasion. S'adresser à: Maurice Blais, 6 rue St-Louis, Montmagny - Tél.: 248-1710. L.P.

MACHINISTE à votre service pour réparations générales, fabrication de matrices (dies) et outils de précision. S'adresser à: Laberge Machine Shop Enr., Tél.: 132, St-Jean Port-Joli. L.P.

A LOUER, 2 ou 3 pièces chauffées éclairées et meublées, si désiré; chambre de bain; situées près de l'église St-Thomas; libres immédiatement; s'adresser à 3, rue St-Paul ou téléphoner à 248-0809. J.N.O.

CANOT A MOTEUR A VENDRE, en fibre de verre et toit de toile, longueur de 16 pieds, aménagé d'un moteur électrique de 60 forces de marque Evenrude, équipé d'une conduite au volant et d'un réservoir d'essence de 20 gallons. N'a qu'une quinzaine d'heures de service. Vente pour cause de santé. S'adresser à 248-0716 ou 248-0533. L.P.

PRENDRAIT PENSIONNAIRES, de préférence des étudiants; chambre et repas à prix raisonnable; s'adresser à 248-1809. L.P.

PIECES D'OR - Acheterais pièces d'Or de tous les pays. Très bon prix. S'adresser à Tél.: jour: 248-0533; soir: 248-1710. L.P.

VIEILLES MONNAIES - Acheterais ou échangeais vieilles monnaies Canadiennes, Terneuviennes ou Américaines pour compléter collection. S'adresser à: Tél.: jour: 248-0533; soir: 248-1710. L.P.

A LOUER, 2 logements de 6 et 5 pièces, près de l'église de Cap St-Ignace. Libre le 1er mars et 1er avril. S'adresser à Yvon Bélanger, Tél.: 246-5688. J.N.O.

CHAUFFERETTE DE TENTE à l'alcool de bois, à vendre. S'adresser: Tél.: 248-3389. L.P.

ATTENTION!!! — Le magasin "Aux Plus Bas Prix" vous fait profiter de grands rabais sur sa marchandise d'hiver, pour laisser place aux nouveaux assortiments de coupons pour le printemps. Le magasin chez Luc Normand, 6e Rue, Blvd St-Nicolas est ouvert tous les soirs. Pour informations: Tél.: 248-1832.

LOGEMENT A LOUER, 5 pièces chauffées, sur la rue Corriveau à Montmagny, Quartier St-Nicolas. Libre le 1er mai. S'adresser à: Tél.: 248-2823. 19-2-3fs P.

Le journal est aujourd'hui l'une des plus grandes forces sociales du monde.

EN CAS D'URGENCE

MEDICALE

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille, pour la fin de semaine du 20 et 21 février le Dr Rémi PREVOST Tél.: 248-0942 39, rue St-Thomas.

sera le médecin en fonction.



FIER PAPA?

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurance sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction du nouveau-né, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec nous sans délai.

René Adam

Trois-Saumons P.Q.
Tél.: 247-5624

SUN LIFE DU CANADA
COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE

Pour des résultats rapides
Utilisez ce coupon

BON
de Commande
pour
ANNONCES
CLASSEES
du journal

"Le Peuple"

C.P. 428
Montmagny, P.Q.

Ecrivez votre annonce ci-dessous

Prix:
5¢ par mot;
minimum: \$1.00
Répétitions
Réduction: 50%;
minimum: \$0.50

PANNEAUX DECORATIFS



POUR
FINITION DE SOUS-SOL
OU SALLE DE JEUX

Faites-le dès maintenant

EDOUARD GENDREAU ENR.

— Bois — Matériaux de construction — Contreplaqué —

18, rue Louise, Montmagny.

Tél.: Bureau 248-0845

Ré.: 248-0276

Spécialités:

Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT

Bel Air

M. Benoît Morin, prop.

"L'endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél.: 248-1850 Route Trans-Canada, Montmagny



BOUCHERIE — EPICERIE

MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace

Tél.: 248-2842

à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc.

JOS. PROULX

Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 Champlain 7-5262

EN DIRECT ET EN DIFFÉRÉ à Radio-Canada

Guy Ferron: Lui et "Elles"

Il m'attendait dans le hall de Radio-Canada. Il, c'est lui, dans Elles. Vous comprenez?

D'abord comédien, Guy Ferron a bifurqué pour devenir annonceur. C'est à ce titre qu'il anime la série d'émissions intitulée *Elles*, présentée le samedi après-midi, à 8 heures, au réseau français de Radio-Canada.

Les téléspectatrices ont aussi l'occasion de voir Guy Ferron, plusieurs fois par semaine, au *Téléjournal* de Radio-Canada. De prime abord, Guy a l'allure d'un dandy anglais, mais cette impression ne dure qu'une fraction de seconde. Les vêtements de coupe anglaise portés avec élégance et sobriété et le coup d'oeil rapide et en diagonale très "british" sont peut-être les causes de cette impression. La conversation débute, le sourire réchauffe les mots qu'il prononce et nous bavardons joyeusement. Le sujet de notre entretien, en toute impartialité, il faut l'avouer,

était d'or. Nous parlions femmes...

En effet, l'émission *Elles* s'a-



dresse à la femme. Guy Ferron parle d'abondance de cette série qui l'intéresse beaucoup et qui diffère quelques peu des autres émissions d'intérêt féminin.

— A *Elles*, ne parle-t-on pas



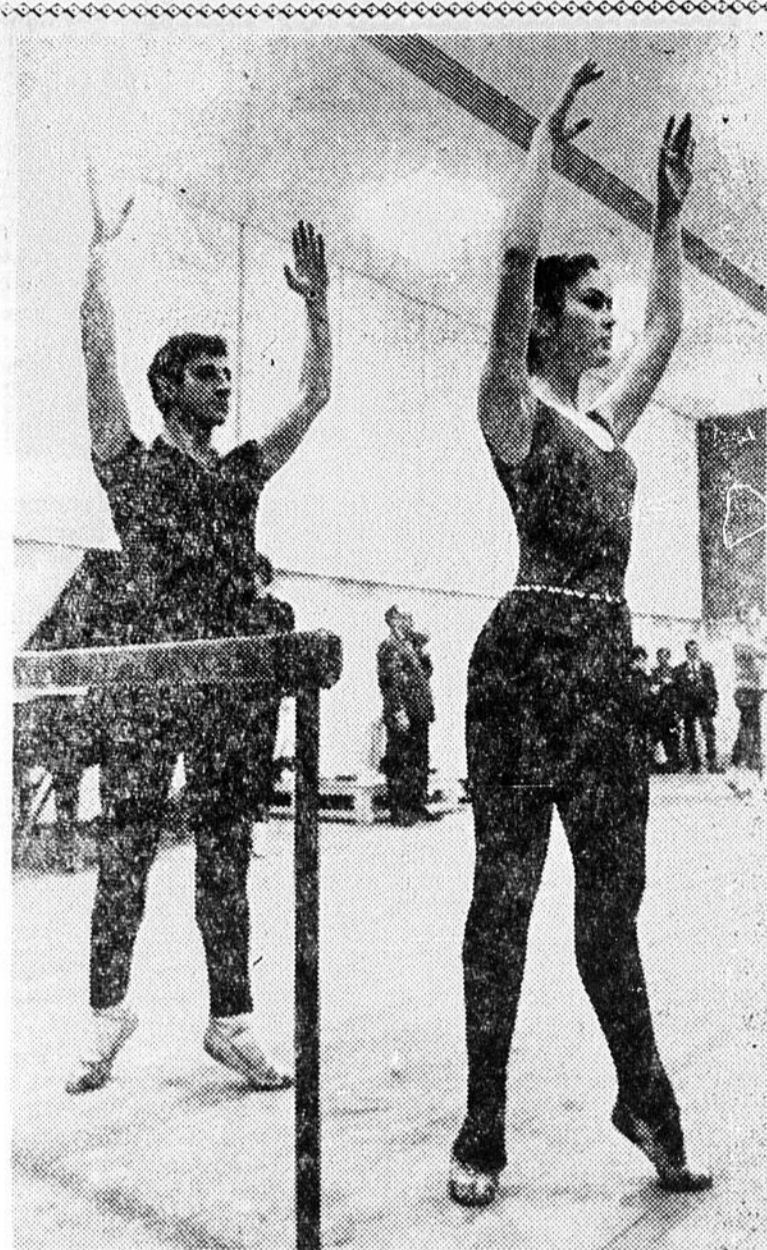
JEAN DUCEPPE (Charles, le patron) et DENISE PELLETIER (Virginie, sa secrétaire) sont deux des nombreux comédiens qui font partie de la distribution du téléroman DE 9 A 5, présenté au réseau français de Radio-Canada tous les lundis soir à 8 h. 30. DE 9 A 5 nous fait vivre la vie des employés de bureau dans une grande ville.

cuisine, littérature et maquillage? En quoi cette émission diffère-t-elle des autres?

— L'émission *Elles* du samedi s'adresse tout spécialement à la femme qui travaille toute la semaine à l'extérieur de son foyer. On y traite des mêmes sujets qu'en semaine, mais différemment. Nous essayons de rendre service à cette femme qui travaille, de l'aider à utiliser de façon profitable les moments qu'elle passe avec sa famille, au foyer. Tout, alors, devient question de méthode et d'organisation. Nous lui faisons, par exemple, des suggestions pour lui permettre d'accomplir beaucoup plus rapidement certaines tâches, de façon qu'elle ait le temps de participer à une discussion avec son mari ou ses enfants ou de s'adonner à une lecture préférée. Nous organisons, avec elle, son temps libre. Bientôt, nous ferons à *Elles* le tour des boutiques. Plutôt que de parcourir toute la ville pour trouver un objet très précis, elle n'aura ainsi qu'à se rendre à telle boutique pour trouver l'objet cherché. Finies les courses interminables et qui font perdre un temps précieux. Prenez aussi le maquillage. L'esthéticienne Gil, qui participe à l'émission, a appris aux téléspectatrices comment réussir, en seulement cinq minutes, un maquillage parfait. Question de méthode! Et d'émancipation...

Pour Guy Ferron, le mot émancipation prend un sens très individuel. Chaque femme doit tendre à une émancipation qui lui est personnelle. A une liberté qui la fait se sentir à l'aise dans le milieu dans lequel elle évolue. Qu'elle a choisi. Tant d'abattage publicitaire s'est fait sur ce thème, au détriment de la femme elle-même! L'émission *Elles* se propose d'aider la femme qui travaille, qui doit se partager entre sa famille et ses préoccupations professionnelles, à se définir. A s'épanouir. A vivre pleinement chacun des moments qui lui restent, la semaine de travail terminée.

En plus de ce travail d'animateur à *Elles*, ou, bientôt, il agira aussi comme reporter, Guy Ferron aime beaucoup la chanson. Celle d'aujourd'hui et celle d'hier. A la radio, il anime, le mardi et jeudi de chaque semaine à 10 h. 30 du matin, l'émission *Entretiens-chansons*. A la chaîne FM, nous l'entendons à



ON REPETE — Pour un spectacle de Ballet comme celui qu'a présenté la compagnie du Ballet National du Canada, à la Place des Arts de Montréal, dernièrement, il faut répéter, répéter et répéter. Le moindre petit geste peut être fautif. La discipline est sévère mais les joies que seuls les artistes peuvent ressentir sont si grandes qu'il n'en coûte rien de se soumettre.

l'émission *C'était hier*, le mardi, mercredi, jeudi et vendredi, à 6 h. 30 du soir. Cette émission ressuscite de vieilles mélodies parfois oubliées auxquelles s'accrochent les souvenirs. L'émission *Paysages et musique*, le jeudi à 9 h. 30 du soir, nous ramène Guy Ferron qui, en compagnie de Rolande Perro, présente de vieilles rengaines et dit des poèmes pour tous les goûts. Selon la fantaisie du moment. Ou de l'humeur.

Au moment de terminer l'entretien, Guy Ferron racontait qu'un gâteau, qu'il ait nécessité trois heures de préparation ou qu'il ait été choisi sur l'étagère du pâtissier, est toujours agréable à manger. Pourvu, conclut-il, qu'il soit bon!

— Et à manger ensemble! Notre éclat de rire spontané me facilita ma dernière ques-

tion (très inoffensive mais qui me brûlait les lèvres):

— Dites moi, Guy Ferron, vous qui parlez si bien de femmes et de gâteaux, êtes-vous toujours célibataire?

— Oui... et heureux!

RÔLE SOCIAL DE LA SUN LIFE

La Sun Life procure la sécurité financière à des centaines de milliers d'hommes et de femmes et à leurs familles. En 1964, la Sun Life a versé plus d'argent que jamais à ses détenteurs de police, à leurs bénéficiaires et aux rentiers. Les détenteurs de police, anciens et nouveaux, ont acheté plus d'assurance de la Sun Life que jamais auparavant.

Voici les faits saillants touchant la Sun Life en 1964

- ★ VENTES—\$1,369,222,000 (\$185,496,000 ou 16% de plus qu'en 1963)
- ★ VERSEMENTS DE BÉNÉFICES — \$230,725,000 (\$13,637,000 de plus qu'en 1963)
- ★ ASSURANCE-VIE EN VIGUEUR — \$12,539,683,000 (une augmentation de plus d'un milliard de dollars sur 1963; dont \$5,161,042,000 en assurance-vie collective)
- ★ ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 1964 — \$2,833,517,000 (une augmentation de \$135,051,000 sur 1963)
- ★ GAINS ACCRUS—En 1965, les nouvelles échelles de dividendes permettront d'augmenter pour la 16^e année de suite le montant total—estimé à \$55,306,000—qui sera versé aux détenteurs de polices participantes.

"Je suis fier de représenter la Sun Life du Canada dans la région et je demeure toujours à votre disposition pour vous conseiller en assurance-vie."

RENE ADAM Trois-Saumons, P.Q. — Tél.: 248-5624 LS-PH. FORTIN Montmagny — Tél.: 248-2960

ASSURANCE-VIE • RENTES • ASSURANCE-VIE COLLECTIVE • ASSURANCE-SANTÉ COLLECTIVE • PENSIONS COLLECTIVES

SUN LIFE La compagnie qui a la police qui VOUS convient.
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Sport-Matin

à

CKBM

Mardi et Jeudi
7.30 a.m.

est un hommage de la

BRASSERIE
MOLSON
DU QUEBEC
LTEE

Interviews de la semaine
à
TEMOIGNAGE
Radiodiffusés sur les ondes de
C.K.B.M., 1490 à votre cadran,
tous les soirs à 7 h. 45.

- LUNDI, 22 fév.
Jean Galot, S.J.:
"Je t'appartiens"
(G. Bécaud - P. Delanoë)
- MARDI, 23 fév.
Marcel Marcotte, S.J.:
Ballotée entre l'indifférence
et le scrupule.
- MERCREDI, 24 fév.
Henri-M. Guindon, S.M.M.
Une nouvelle création
- JEUDI, 25 fév.
Docteur et Mme Paul David
Amour conjugal selon l'Évangile.
- VENDREDI, 26 fév.
Jean Bouchard, S.J.
Des missionnaires laïques
découvrent la joie.
- SAMEDI, 27 fév.
Ernest Gagnon, S.J.:
Un problème d'autorité

nous avons
entendu dire

- Que tous ceux qui attendent avec impatience l'ouverture de la Commission des Liqueurs se donnent rendez-vous, demain à dix heures, pour faire la queue devant la porte de ce magasin, afin de se procurer un peu de ce précieux liquide qui y est enfermé depuis plus de deux mois.

- Que les citoyens de Montmagny pourront faire valoir leur droit de vote en faveur ou contre le nouveau règlement de zonage, lors du referendum qui aura lieu le 25 mars prochain.

- Que le marathon de hockey organisé conjointement par les Anciens du Collège Sacré-Coeur et le Conseil des Loisirs, se déroulera le 7 mars, à l'aréna.

- Que la journée de dimanche dernier était fort chargée d'attractions de toute sorte. Courses d'autos-neige, courses de raquettes, musico-danse, cocktail, etc. . . se succédaient à un rythme affolant.

- Que des cérémonies émouvantes ont présidé à l'inauguration, par les dignitaires de notre ville, du drapeau distinctif du Canada, sur le terrain de l'école Casault, où un bon nombre de nos concitoyens s'étaient réunis.

- Que de non moins émouvantes et touchantes cérémonie se sont déroulées, à l'école Sacré-Coeur de La Pocatière, en l'honneur de Mgr J.-Marie Fortier, soulignant le départ de celui-ci de notre diocèse, étant nommé évêque de Gaspé.

- Que les sportifs ne doivent pas oublier que l'assemblée générale de l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny aura lieu le 11 mars prochain, et qu'à cette même occasion, des élections se dérouleront. Avis à ceux qui veulent poser leur candidature . . .

- Que sous l'égide de cet même association, tous les mardis soir, à l'école St-Pie X, on y pratique le lancer à la mouche. Ce sport devient de plus en plus populaire car on y rencontre nombre de participants, qui se font les muscles des poignets tout en améliorant leur lancer. Bravo! la pêche sera d'autant plus belle. . .

- Que la Jeune Chambre de Montmagny est à organiser des cours d'art oratoire pour ses membres et peut-être aussi, pour tous ceux que la chose intéresse.

- Que la Jeune Chambre avait également élu un comité pour s'occuper spécialement du Carnaval de Montmagny. Il se peut que le Carnaval ne se déroule pas nécessairement en hiver. Bonne chance à ce comité.

- Qu'un lourd camion de la flotte Dallaire Transport chargé de pitoues, aurait dérapé et culbuté sur la route conduisant à St-Paul. Cet accident se serait prouvé ce matin et le chauffeur aurait subi quelques contusions.

- Qu'un grand marathon est organisé pour dimanche, sur la patinoire du club Sportif l'Artisan de St-Jean Port-Joli. De l'action en perspective pour ceux qui s'y rendront.

- Que mardi soir le 23, et jeudi soir le 25 février, se fera l'inscription au cours d'éducation physique pour adultes, au gymnaste de l'école Beaubien. Tous sont cordialement invités.

le peuple

Jeudi,
18 février
page 9

Première réunion du Comité Ind. de la Côte-Sud

Le Conseil d'Aménagement et d'Expansion de la Côte-du-Sud a procédé vendredi soir, le 5 février, dans une réunion tenue à l'Islet, à la mise sur pied de son comité industriel. M. Martin Poitras, représentant la moyenne métallurgie en a été élu président et M. Léon Soucy, de Rivière-du-Loup fut choisi comme secrétaire. Le directeur responsable de ce comité vis-à-vis la direction du C.A.E. est M. Jean-Baptiste Toussaint de St-Jean Port-Joli. M. Léo Gendron, président du Conseil et M. Lionel Dessureaux, secrétaire, assistaient à la réunion. Le délégué régional de la Côte-du-Sud pour le Ministère de l'Industrie et du Commerce, M. Martin Caron fait partie d'office de ce comité et en suivra toutes les délibérations.

ESSOR INDUSTRIEL

Le but de ce comité est d'élaborer pour le Conseil d'Aménagement et d'Expansion de la Côte-du-Sud des politiques qui seraient de nature à promouvoir l'industrie déjà en place dans la région et de préparer, si possible, et dans la mesure des moyens de la région, la venue d'autres industries. Dans cette perspective le comité devra étudier les problèmes de la main d'oeuvre, les relations patronales-ouvrières,

le morcellement des municipalités et partant des difficultés de promouvoir des fonds industriels et des parcs industriels. -- L'incidence des pôles de croisances de la région.

Le comité aura également pour tâche de présenter au Conseil des politiques visant à mettre sur pied des organismes d'expansion qui pourront investir dans l'entreprise existante. -- Susciter d'autres entreprises et trouver de nouveaux marchés.

CLINIQUES INDUSTRIELLES

Une des premières recommandations que le Comité fit au Conseil d'Aménagement concerne les cliniques industrielles que donne le Ministère de l'Industrie et du Commerce en collaboration avec les organismes régionaux. -- Le comité recommande que le Conseil fasse la promotion de ces cliniques sur tout le territoire qui le compose et qu'il s'entende avec le Ministère afin de tracer un programme de cours intensifs pour l'année à venir.

LE COMITE

Le Comité se compose des personnes suivantes. M. Léo Gendron, président du C.A.E., St-André, Kam.; M. Jean-Baptiste Toussaint, directeur responsable, St-Jean Port-Joli; M. Camille Huppé, gérant de la Fonderie Bélanger, Montmagny; M. Martin Poitras, gérant de Jos. Poitras et Fils Ltée, L'Isletville; M. Léon Soucy, Rivière-du-Loup; M. Jos. d'Avignon, gérant général, La Salle Blanchet Ltée, Cap St-Ignace; M. Noel Anctil, gérant de Matériaux Blanchet Inc., Ville St-Pamphile.

M. Frédéric Couillard, président du Syndicat des Employés de la Fonderie et Métallurgie, L'Islet; M. Léopold Côté, responsable de la CNS, région Côte du Sud, Montmagny; M. Raymond Normand, contracteur, L'Islet; M. Richard D'Anjou, St-Jean Port-Joli; M. Rémi Métivier, St-Damien, Bellechasse; M. Martin Caron, délégué régional, région Côte-du-Sud - Chaudière, L'Islet; M. Pierre Dumais, La Pocatière.

Levée officielle du nouveau drapeau canadien à Montmagny

La cérémonie de la levée officielle du nouveau drapeau, devant l'école Casault, a donné lieu à une imposante manifestation.

M. l'abbé Jean-Paul Boulanger, curé de l'Île aux Grues, devant une foule d'étudiants et d'étudiantes, des forces armées de la Réserves de Montmagny et un très fort contingent de concitoyens venus sur les lieux, a procédé en premier lieu à la bénédiction de l'unifolié. Par la suite, le maire M. A. Collin, lut la proclamation officielle, après quoi une garde d'honneur a procédé à la descente du Red Ensign pour ensuite hisser notre drapeau national.

tional.

M. Adrien Boudreau, président de la Commission scolaire, s'adressa ensuite à ceux présents pour souligner que ce moment gravait en lettres d'or dans notre histoire nationale une première page d'une nouvelle époque, que le drapeau unifolié d'inspiration typiquement et exclusivement canadienne venait témoigner de la maturité politique et de la stature adulte de notre peuple et qu'il créera et conservera dans ses plis et replis une âme vraiment canadienne pour l'honneur et la gloire de tous les citoyens du Canada.

AVIS

A partir du 1er mars prochain, Monsieur Lionel Gagné, boulanger, pour des raisons de santé doit abandonner son commerce.

Il remercie tous les clients qui l'ont encouragé par le passé et est heureux de les confier à une boulangerie locale, celle de Jean-Claude Fortin.

La Boulangerie Jean-Claude Fortin Enrg., profite de l'occasion pour solliciter votre encouragement et remercie tous ceux qui l'ont fait dans le passé.

Que ce soit pour du pain, des gâteaux, tartes etc . . . , les livreurs de la Boulangerie Jean-Claude Fortin seront heureux de bien vous servir à domicile.

Bien à vous,
Jean-Claude Fortin,
Propriétaire.

CINEMA

TACHE

Fév. 19-20-21-22-23-24-25

LA BONNE SOUPE

A. Girardot M. Bell

LAFONTAINE

Fév. 17-18-19-20

LES TITANS

P. Armendariz J. Sassard

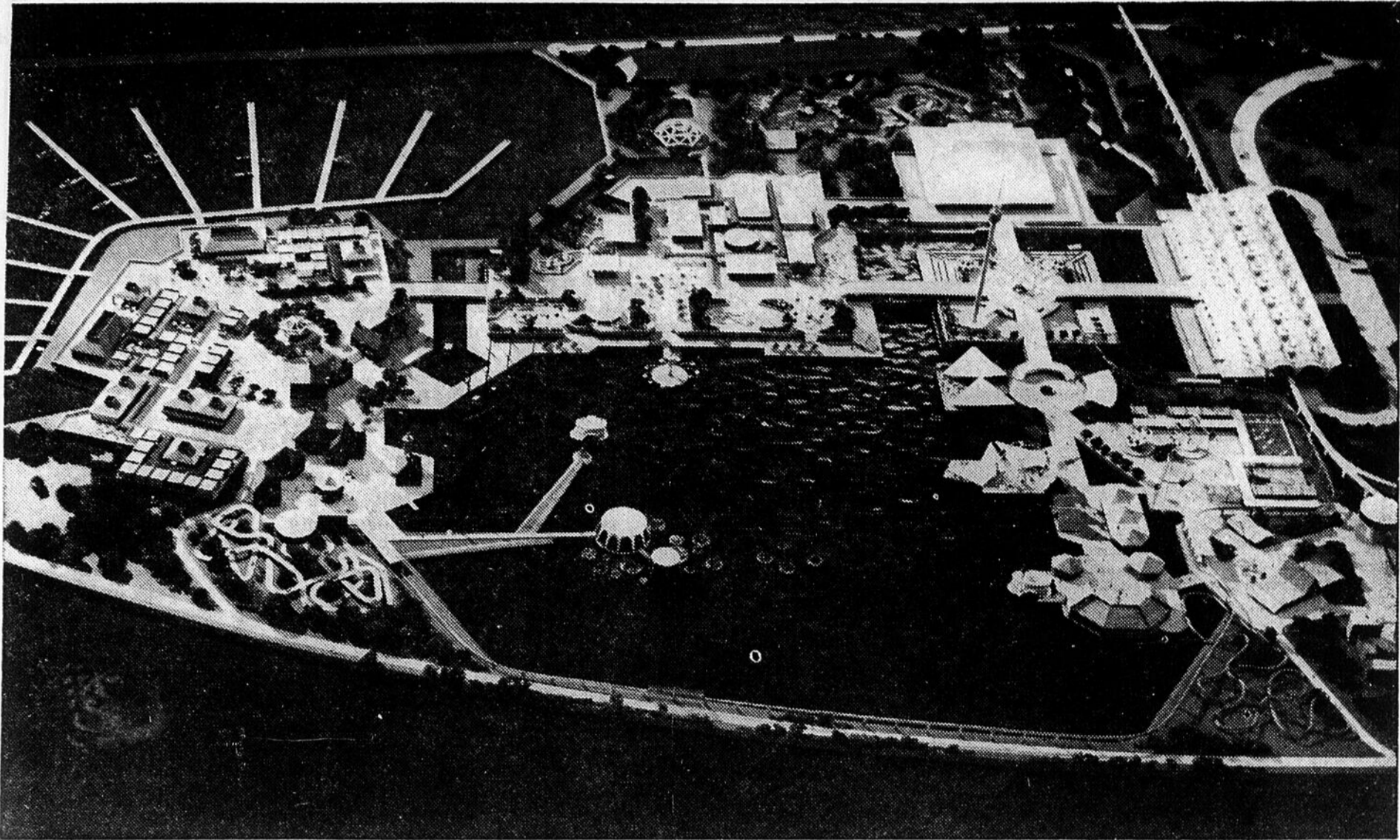
aussi

LA-BAS CHANTE LA FORET

Fév. 21-22-23

D.ACAPULCO L'IDOLE

E. Presley U. Andress



LA RONDE:

Un artiste a conçu de cette manière "La Ronde", le secteur où se trouvera le parc d'attrac-

tions de l'Expo 67. Des bateaux mus par des roues à aubes transporteront les visiteurs à travers l'étang. A droite, on peut voir le terminus du réseau de transport

en commun. Le port de plaisance (à gauche) pourra abriter bateaux et embarcations arrivant à l'Expo par la Voie maritime du Saint-Laurent. A gauche, du port de plaisance, se-

ra érigée la Tour Paris-Montreal, haute de 1.065 pieds. Elle commémorera la fondation de Montréal en 1642 par les membres d'une expédition partie de Paris.

Pour établir son crédit, on commence par un compte d'épargne

Comme la plupart des gens, vous trouvez dans la succursale de banque de votre voisinage un endroit commode et sûr pour bâtir la réserve d'épargne qui importe tellement à votre succès dans la vie. Non seulement préparez-vous ainsi des bases solides à vos projets financiers, mais encore vous nouez avec votre banque des relations qui vous aideront à établir votre crédit. À mesure que vous connaîtrez mieux le gérant et son personnel et que vous utiliserez d'autres services, selon vos propres besoins ou les exigences de vos affaires, vos rapports avec la banque vous seront de plus en plus utiles. Mais tout commence par un compte d'épargne.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

Leurs 5,650 succursales mettent à la portée de tout le monde, dans tout le Canada, tous les services bancaires.



Une cinquantaine d'éleveurs ont suivi des cours spéciaux sur l'élevage ovin, à La Pocatière

LA POCATIERE — En collaboration avec le ministère de

Ecole de Métiers de Montmagny

Les recus

(Suite de la page 4)

mentionner: les dons faits aux organisations de charité à l'extérieur du Canada; les dons faits aux particuliers; la valeur des services rendus; la valeur des marchandises, lorsque le coût en a été imputé comme dépense d'une entreprise; les vieux vêtements, meubles, etc., donnés; les droits de scolarité payés aux écoles privées; les sommes payées à l'occasion des parties de cartes, des bingos, des tirages, etc., même s'ils sont organisés au profit d'oeuvres de charité.

Le bulletin souligne également qu'un engagement échelonné sur plusieurs années ne donne pas au donateur droit à la déduction totale dans l'année ou la promesse est faite. La déduction ne peut être réclamée que dans les années où les sommes sont effectivement versées à l'organisation de charité.

Le maximum qu'il est permis de réclamer au titre des dons de charité est 10 p. 100 du revenu net du contribuable. Les sondages démontrent que certains contribuables réclament automatiquement la pleine déduction de 10 p. 100, quel que soit le montant de leurs contributions effectives. "Depuis quelques années, nous avons dû rejeter un certain nombre de déductions réclamées parce qu'elles ne pouvaient pas être justifiées," a ajouté M. Benson. "Nous espérons qu'en fournissant de plus amples renseignements à la population, nous réduirons ainsi de façon considérable le nombre des déductions que nous devons rejeter, et que cela nous permettra d'accélérer les remboursements qui, autrement, seraient retardés en attendant qu'une enquête soit faite."

1^{er} METIERS

Section "A"	
Guimont Hugues	79.8
Caron, Gérard	79.3
Duval, Richard	78.4
Blais, Jacques	75.9
Dumont, Rosaire	74.9

Section "B"

Gaudreau, Gilles (C)	89.5
Lavoie, Jn-Claude	83.4
Garant, Gilles	82.1
Lavoie, André	79.9
Gaudreault, Gilles (A)	77.6

Section "C"

Marier, Roger	87
Robin, Louis	84
Thibault, Gilles	76
Picard, Rémi	76
Bernier, Alphonse	74

2^{ème} METIERS

Section "A"	
Caron, Denis (X)	80.3
Asselin, Gilles	79.8
Blais, Régent	79.8
Caron, Majella	76.1
Côté, François	74.7

Section "B"

Hébert, Jn-Claude	81.5
Picard, Gabriel	80.6
Lord, Michel	79.3
St-Pierre, Jean-P.	76.4
Marier, Jacques	75.5

PREPARATOIRE

Section "A"	
Beaudoin, Jules	86.1
Ancil, Jen-Claude	79.8
Bouffard, Denis	78.
Caron, Luc	76.8
Boulet, Rénald	75.4

Section "B"

Pelletier, Alys	82.9
Paré, Rodrigue	80.7
Thibault, Raynald	76.8
Lavoie, Ls-Paul	75.1
Lévesque, Michel	75.2

1^{ère} SPECIALISATION

Bouffard, Denis	78.2
Fournier, Jacques	76.6
Morin, Robert	76.1
Caron, Claude	75.5
Leclerc, Georges	71.4

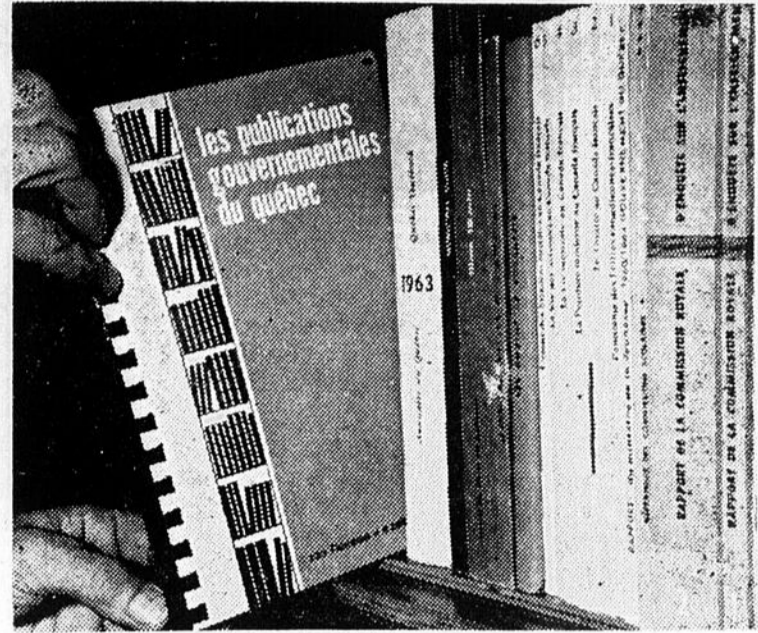
2^{ème} SPECIALISATION

Morneau, Michel	77.8
Nicole, Jn-Paul	77.6
Marquis, Jn-Marc	72.4
Desrés, Claude	71.7
Laberge, Jean	70.7

l'Education et du service d'Education populaire, le département d'Extension de l'Institut de Technologie agricole de La Pocatière accueillait ces jours derniers une cinquantaine d'éleveurs recrutés dans toute la région du Bas-du-Fleuve pour suivre des cours spéciaux sur l'élevage ovin.

Les stagiaires ont étudié la situation actuelle de l'industrie ovine dans la province et tout particulièrement dans leur propre région ainsi que les possibilités de cette production animale dans le Bas-du-St-Laurent. Les cours ont également porté sur les facteurs de rentabilité, les façons de procéder pour obtenir un excellent troupeau, les mesures d'assistance gouvernementales, les exigences nutritives du mouton, le rationnement, les pâturage, les maladies et troubles les plus fréquents et la préparation des agneaux pour la mise en marché.

Les éleveurs ont été particulièrement intéressés par les démonstrations pratiques données à la ferme de la station de Recherche, tel que la classification des carcasses d'agneaux, la tonte, la préparation des toisons et l'administration des médica-



LES PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES — Le catalogue des publications gouvernementales du Québec, réalisé par l'Office d'information et de publicité du Québec, est maintenant en vente chez l'imprimeur de la reine, au prix de 50 cents. Cette première réalisation du genre au Québec contient le titre de toutes les publications actuellement disponibles au Gouvernement. La brochure sur la capacité juridique de la femme mariée au Québec (bill 16) est également offerte au public. Cette publication peut être obtenue gratuitement à la Division de la documentation, à l'Office d'information et de publicité du Québec.

(Photo: Office du film du Québec)

ments. Ils ont aussi profité de leur séjour à La Pocatière pour visiter la ferme de l'Institut de Technologie Agricole et ses différents départements.

Les bons résultats obtenus de ces premiers cours devraient conduire éventuellement à la tenue d'autres cours semblables dans un avenir prochain. Confiés à la direction de M. Alphonse Gauthier, directeur du département d'Extension de l'Institut, les cours ont été dispensés par les professeurs Ludger Dufour, Gé-

rald Rousseau, Jean-Paul Lemay, Dr Maurice St-Pierre, Bruno Gaudet, Dr Germain Gagnon, M. de Muraige, J-Guy Lavallée, Dr Camille Bernard et Pierre Labrecque.

A louer

LOGEMENT A LOUER à 24½
De la Fabrique, 3 pièces et salle de bain, chauffé, libre le 1er mars 1965. S'adresser à: Mme Narcisse Morin, Tél. 248-2858 ou 248-1855.

18-2-1fs

Orgue - Aubaine

Orgue usagée, 2 claviers, 1 pédalier, garantie.

Prix d'aubaine.

Aussi, Enregistreuse stéréo "Phillips 400", parfait ordre. Garantie. - Pour informations:

TEL.: 248-0807.

PSST!

Prix défiant toute concurrence

Importante firme montréalaise requiert Distributeurs ou Contracteurs

PRODUITS

"Clapboard", portes, fenêtres, auvents en aluminium.

DUSCO ENEG.

Montréal Est, Qué. 399 Courtemanche.

Spacieux local à louer

La Légion Royale Canadienne met à la disposition du public une spacieuse salle pouvant contenir 300 personnes pour tout genre de réception: banquet de noces, anniversaire de mariage et autre activités.

Pour réservation, adressez-vous à Maurice Fournier, Tél.: 248-0896.

LA DIRECTION.

1964 — UNE ANNEE DE GRANDE RÉUSSITE
TOUT À L'AVANTAGE DES ASSURÉS

augmentations

Augmentation du total des bénéfices versés à nos assurés ou à leurs bénéficiaires **28%**

Augmentation des ventes de nouvelles assurances individuelles aux anciens et nouveaux assurés **14%**

Augmentation des dividendes payés à nos assurés **7%**

Augmentation du total de l'assurance en vigueur **17%**

Augmentation des primes de première année déposées par nos assurés pour épargne et sécurité sous des polices d'assurance individuelle **16%**

Augmentation des primes versées pour obtenir l'avantage d'assurance collective (assurance-vie, assurance-santé et caisse de retraite) **48%**

L'ALLIANCE MUTUELLE-VIE AUJOURD'HUI

Bénéfices aux assurés et à leurs bénéficiaires	\$ 4,478,544
Nouvelles assurances-vie:	
individuelles	80,239,039
collectives	79,454,410
Assurance-vie en vigueur	695,411,538
Revenu brut	11,846,612
Actif	49,800,429
Surplus	6,693,443
Rendement sur placements (taux net)	5.70%

Alliance
compagnie mutuelle d'assurance-vie

La course des autos-neige:

Premier prix à Jean-Yves Bélanger

Malgré une température "frigorifiante", mais réchauffée par la présence de la Reine du Carnaval de Québec, de ses duchesses et du bonhomme, une foule de plusieurs milliers de personnes a suivi, dimanche, avec un intérêt passionné, les courses d'autos-neige qui se sont déroulées à Montmagny. M. Jean-Yves Bélanger, de St-Anne, s'est assuré les honneurs de la compétition.

C'est de tous les coins de la province que sont venus les coureurs pour prendre part à la grande compétition sportive organisée par le Club Auto-Neige de Montmagny. On sait que les

membres de ce club détiennent le championnat international de ce sport qu'ils ont remporté l'année dernière à Peterborough, Ontario.

Les courses furent présentées

sur un terrain appartenant à M. Jean-Paul Morin, vu que la rivière ne présentait pas le fond de neige désiré et nécessaire à ces courses.

Il y eut plusieurs éliminations afin de trouver les participants aux courses.

JEAN-YVES BELANGER, A LES HONNEURS

Le trophée "Alléghanys", emblème du grand championnat de la journée, fut remporté par un coureur de La Pocatière, M. Jean Yves Bélanger, qui s'est classé premier dans le "Free For All".

Son véhicule, seul du genre à cause de ses deux moteurs développant 12 forces chacun, fut suivi de près par celui que conduisait un brillant conducteur de Montmagny, M. Jean-Yves Collin.

Des prix totalisant une valeur de \$500, furent attribués aux gagnants des différentes épreuves.

PREMIERE COURSE

Moteurs puissants

- 1—Roger Blanchet, Mont'y.
- 2—Fernand Boulet, Mont'y.
- 3—Raymond Collin, Mont'y.

DEUXIEME COURSE

Moteurs moins puissants

- 1—Léandre Chabot, Mont'y.
- 2—Fernand Labbé, St-Gilles, Lot.
- 3—J.-Ls Cliche, St-Joseph de B.

TROISIEME COURSE

9 forces

- 1—Michel Laliberté, St-Francois.
- 2—Roger Langlois, Mont'y.
- 3—Armand Gagnon, Mont'y.

QUATRIEME COURSE

10 forces

- 1—Raymond Côté, Mont'y.
- 2—Jean-Yves Collin, Mont'y.
- 3—Normand Roy, Joliette.

CINQUIEME COURSE

12 forces

- 1—Léandre Bolduc, Mont'y.
- 2—Biscuits Montmagny.
- 3—Marcel Laverdière, Mont'y.

SIXIEME COURSE

14 forces

- 1—Jean-Yves Bélanger, La Poc.
- 2—Raymond Bonenfant
- 3—Jules Pelletier, La Poc.

GRANDE FINALE

"Free For All"

- 1—J.-Yves Bélanger, La Poc.

- 2—Jean-Yves Collin, Mont'y.
- 3—Raymond Côté, Mont'y.
- 4—Raymond Valois, Mont'y.
- 5—Armand Gagnon, Mont'y.
- 6—Jules Pelletier, La Poc.

COURSE HORS-SERIE

Pour les dames

- 1—Mme F. Lévesque, St-Pacôme.
- 2—Mme Luc Laflamme, Mont'y.
- 3—Mme Léandre Bolduc, Mont'y.

Education physique pour adultes à Montmagny

Voici une bonne nouvelle pour toute la population de Montmagny. A compter de mardi, le 2 mars, des cours seront donnés, tous les mardis et jeudi soirs au gymnase de l'école Beaubien.

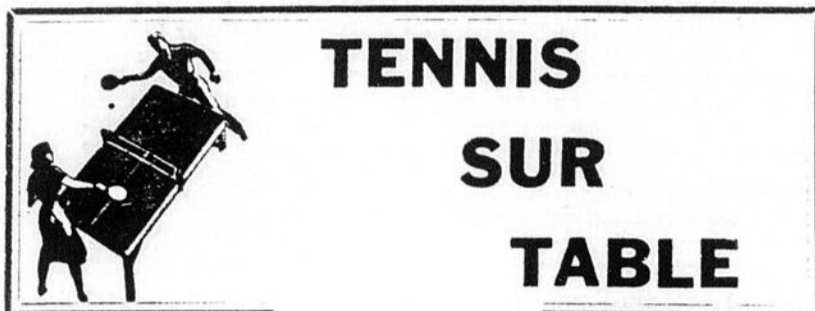
Toutes les personnes désirant obtenir de plus amples informations sur ces cours sont priées de se présenter au gymnase de l'école Beaubien mardi soir ou jeudi soir, les 23 et 25 février, entre 7 h. 30 et 8 h. 15. Ce seront les deux seuls soirs pour l'inscription à ces cours.

Les cours seront donnés par Monsieur André Lavoie, bachelier es arts de l'Université Laval et bachelier en éducation physique de l'Université Laval. M. Lavoie a déjà donné plusieurs cours aux adultes à Québec. Il

est également instructeur pour le club de ski de l'Union Commerciale de Québec depuis trois ans.

M. Lavoie utilisera plusieurs méthodes d'enseignement et aussi plusieurs systèmes d'exercices. Les cours seront principalement basés sur la gymnastique suédoise traditionnelle, corrective et de maintien, et sur la gymnastique analytique dynamique. Il y aura également des méthodes d'amaigrissement, de conditionnement physique, de yoga, de relaxation et de repos.

Hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles sont invités à se présenter, les deux soirs d'inscription, mardi le 23 et jeudi le 25 février, à 7 h. 30, au gymnase de l'école Beaubien.



TENNIS SUR TABLE

Centre Sportif "Le Bucheron"

MASCULINE "A"

Bod Normand 14 VS Rest Bel Air
Pour le programme du 2 février, Côté l'emporta sur le Roch Fournier 13 à 8, le Bod Normand a triomphé du Restaurant Bel-Air 14-7; M. Rousseau gagna 14 à 7 sur Bist. Montmagny.

Classement des équipes

Maurice Rousseau	.557
Raymond Côté	.544
Bod Normand	.517
Rest. Bel Air	.466
Roch Fournier	.459
Biscuits Montmagny	.445

Moyennes individuelles

Raymond Côté	.905
Raynald Lavallé	.892
Jacques Lemieux	.833
Maurice Rousseau	.726
Eugène Leclerc	.715
Marcel Dumas	.643
Ben Brie	.642
Colette Dumas	.544
Claude Levesque	.537
Jean Jacques	.500
Yves Talbot	.500
Pierre Taschereau	.319
Denis Fréchette	.305
André Fournier	.261
Monique Bernier	.243
Marcel Morin	.204
Christiane Fournier	.202
Raymond Rhéaume	.119

MIXTE "B"

Au programme du 10 février, le J.M. Gaumond a eu le meilleur sur le J.L. Taschereau 14-7; M. Letourneau a battu le Leclerc 11-10; le Gaston Robin l'emporta 12-9 sur Y. Leclerc et le P. Rhéaume a fait mordre la poussière au L. Brie.

Classement des équipes

C. Letourneau	.669
---------------	------

Classique d'autos-neige du Carnaval de Québec

Maurice Dionne s'est mérité le trophée Bonhomme Carnaval et la riche coupe Kawartha que Raymond Côté de Montmagny avait remporté l'an passé à Peterborough. Il a accumulé 30 pts dans la classe de 250 cc et plus

Jean-Yves Collin de Montmagny No 92 (sous le nom d'inscription Roger Langlois) s'est mérité avec son petit bolide noir le 2e rang avec 22 points tandis que Rémi Bergeron No 130 a accumulé 18 points. Pierre Laflamme (conducteur André Col-

lin) s'est mérité 16 points, Clément Belley No 146 avec 14 pts, Roger Grenier No 165 avec 10 pts ex-aequo avec Marc Lapointe No 175.

Dans la classe "A" de 165cc et moins, Jean-Louis Cliche No 7 de St-Joseph de Beauce a été couronné le vainqueur après avoir accumulé 10 points: Bob Murray No 32, a pris la deuxième position avec 6 pts à égalité avec Roger Langlois No 77, Yvon Goyette No 170 et Gilles Bélanger No 119.

Grand Marathon de Hockey à St-Jean Port-Joli

Dimanche après-midi et dimanche soir le 21 février aura lieu le 4ième Grand Marathon de Hockey régional K.L.M., sur

la patinoire de l'Artisan Club Sportif Inc., de St-Jean Port-Joli.

Huit équipes s'affronteront comme suit:

L'Artisan de St-Jean contre l'Hôtel Victoria de La Pocatière; Le St-Vallier contre l'Abattoir de Montmagny;

Le Tourville contre Le Marché Bonsecours de l'Islet;

Le Cap St-Ignace contre l'Hôtel du Domaine de St-Roch des Aulnaies.

Les quarts de finales se dérouleront dans l'après-midi; les semi-finales et finales se dérouleront à partir de 8 h. le soir.

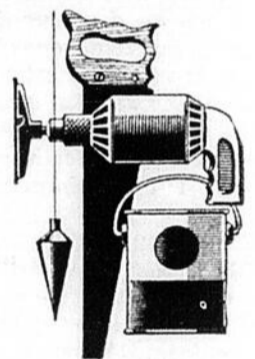
La remise des trophées se fera dans les salles du Club Sportif immédiatement après le marathon.

NE LACHEZ PAS VOS EQUIPES, venez en foule les encourager.

Rénovation? Décoration?

Le temps de réaliser vos plans d'améliorations domiciliaires ne saurait être mieux choisi. Le service est excellent et les prix, plus abordables qu'en tout autre temps de l'année. Ne laissez pas un manque d'argent contrecarrer vos plans. Obtenez un prêt ménager HFC — jusqu'à \$2500. Faites le travail requis immédiatement; remplacez même appareils ménagers et meubles usés. Remboursez ensuite commodément. Consultez HFC immédiatement.

Renseignez-vous sur l'assurance-vie sur les prêts aux taux réduits de groupe.



Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel			
	36 mois	30 mois	20 mois	12 mois
\$100	\$...	\$...	\$ 6.12	\$ 9.46
550	...	29.73	32.86	51.24
750	...	31.65	44.13	69.21
1000	...	41.45	58.11	91.56
1600	60.88	68.81	94.11	146.52
2200	83.71	94.62	129.41	201.46
2500	95.12	107.52	147.05	228.93

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

MONTMAGNY

13, rue St-Jean-Baptiste—Téléphone 248-2620 (au-dessus du Magasin Légaré)



PLANTS ACCLIMATES

Nous sommes les seuls producteurs de plantes acclimatées en bas de Québec.

NOUS FAISONS PLANTATIONS, PELOUSES, TERRASSES, TOUT VOTRE JARDIN !

S.v.p. envoyez-nous votre vendeur pour une commande ()
" " " " catalogue gratuit ()

Toute commande faite avant le 20 avril aura la chance d'être choisie au hasard pour gagner soit une épinette bleue de Koster, soit le remboursement de votre facture.

LA PEPINIERE DUPUIS ENR.

Pépinieristes — Experts en jardins,
Village des Aulnaies, Cté L'Islet,
ou
Sacré-Coeur, Cté Rimouski.

NOM
ADRESSE